

Oui, l'Université est bien un modèle de réussite pour TOUS !

L'IAE de Lille est classé 10^{ème} par le **Nouvel Economiste** pour ses formations à la gestion, Universités et Ecoles de commerce confondues. A titre de comparaison, l'EDHEC est 7^{ème} et l'ESC Lille est 21^{ème}.

Sur quoi repose ce modèle ?

Le personnel administratif (BIATOSS). Pour le Gouvernement actuel, ce sont des planqués, c'est pour cela que les effectifs vont être réduits.

Plus de la moitié des personnels administratifs de l'IAE est en contrat précaire. Il s'agit le plus souvent d'un CDD de 10 mois payé 1 000 euros par mois, suivi de 2 mois de chômage avant de recommencer l'année suivante. Cela correspond à une rémunération inférieure au SMIC. D'autres signent par exemple 4 CDD par an, depuis 5 ou 10 ans. Sans évolution de salaire. C'est illégal dans le privé. Les fonctionnaires eux, font partie des moins bien payés d'Europe. Malgré la précarité d'une partie du personnel des Universités, l'IAE reste un modèle de réussite, basé sur beaucoup de bonne volonté. **Drôles de planqués !**

Les enseignants-chercheurs. Pour le Gouvernement actuel, ce sont des privilégiés, c'est pour cela que leur statut va changer.

Un enseignant-chercheur, pour débiter sa carrière doit : terminer parmi les meilleurs de son master, passer un doctorat et obtenir la meilleure mention, publier rapidement des articles de recherche, démontrer des capacités à enseigner, passer un concours national etc. L'âge moyen d'entrée en fonction est de 33 ans. Avec 40 années de cotisations, aucun espoir d'une retraite à taux plein. Le salaire de départ est inférieur à 1 800 €/mois (25^{ème} niveau de rémunération en Europe sur 27). Une fois en poste, un enseignant-chercheur est évalué constamment : ses publications, ses cours et la qualité des formations dont il a la charge (AERES). Les réformes actuelles dégradent encore leurs conditions de travail. **Drôles de privilégiés !**

Les étudiants. Pour le Gouvernement actuel, ce sont des gosses de riche, c'est pour cela que l'Université deviendra payante.

La loi LRU et la mise en place du nouveau système de répartition des ressources aboutira dès 2010 à une augmentation considérable des droits d'inscription. Pas convaincu ? Lisez le rapport Attali. Chacune de ses propositions est mise en œuvre depuis près d'un an. L'Université gratuite et laïque y est sacrifiée sur l'autel de la concurrence. Et lorsque les universités seront en concurrence entre elles, avec des moyens de l'Etat en diminution, elles n'auront d'autre choix que d'augmenter leurs frais d'inscription. Qui aurait pensé, il y a 10 ans, payer une franchise médicale pour la consultation d'un généraliste ou l'achat de médicaments ? La fin de l'Université gratuite paraît impossible, pourtant nous y sommes déjà. La majorité des étudiants de l'IAE auraient les plus grandes difficultés à se payer une école privée. **Drôles de gosses de riche !**

Ces réformes vous concernent, informez-vous !

Les actions menées à Lille 1 : <http://agp.univ-lille1.fr>

Les universitaires proposent des réformes depuis longtemps, nous ne sommes pas d'éternels râleurs...

www.sauvonsluniversite.com et www.sauvonslarecherche.fr